



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 26 juillet 2019

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, Sylvain DIONNET, Bernard HANSBERGER, Jérôme GRECARD, Isabelle HEURTIER

Excusés : Alexandra DEPRAZ avec pouvoir à Jérôme GRECARD
Freddy CATTANI avec pouvoir à Patrick ABRAHAM

Absents : Jacques COLIN, Jean Marc DELBOS

Secrétaire de séance : Bernard HANSBERGER

Approbation du Procès-Verbal du 5 juillet 2019

Le Procès-Verbal du 5 juillet 2019 est adopté sans remarques à l'unanimité des présents et pouvoirs (8 voix).

1- Vote du Budget photovoltaïque 2019

Le maire présente la proposition de budget « photovoltaïque ».

Exploitation : Dépenses et Recettes équilibrés à 1300 €
Investissement : dépenses : 583 500 €
Recettes : 700 000 €
Excédent d'investissement : 116 500 €

Après délibération, ce budget est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs (8 voix)

2- Budget principal : emprunts à court terme et long terme

Isabelle Heurtier présente les propositions reçues de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole pour les 2 prêts nécessaires : 440 000 € pour le budget photovoltaïque et 200 000 € pour le budget principal.

N'ayant qu'une proposition non validée par les instances du Crédit Agricole, le conseil décide d'ajourner sa décision et de provoquer un autre conseil début août pour délibérer sur ce sujet.

3- Budget photovoltaïque : emprunts à court terme et long terme

Il a été demandé des propositions pour deux prêts relais (2 ou 3 ans) de 260 000€ pour le budget photovoltaïque et de 65 000€ pour le budget principal correspondant aux montants des subventions et du remboursement de la TVA.

Pour les mêmes raisons que pour les emprunts à long terme, le conseil décide d'ajourner sa décision au prochain conseil.

4 – Assainissement : proposition de convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (Eau Bien Commun)

La commune a demandé à EBC (Eau Bien Commun) une aide pour la rédaction de l'avant-projet, les pré-négociations avec l'Agence de l'eau, la CCHJSC, le PNR, pour le montage de la procédure de marché public de maîtrise d'œuvre, la procédure de sélection et suivi des prestataires d'études préalables et le montage, rédaction du dossier de financement du cahier des charges de la procédure de marché public.

EBC fait une proposition de convention pour faire ce travail pour un montant de 6 600€.

Après délibération, (8 voix) le conseil accepte cette convention de prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage et autorise le maire ou la 1^{ère} adjointe en cas d'empêchement du maire à signer les documents nécessaires

5 – Cabane aire de jeux : demande de l'association du Verger des Couloirs

Sylvain Dionnet ne participe au débat et au vote et sort de la salle.

Seul le Verger des Couloirs, a répondu au courrier de proposition de la mise à disposition de la cabane de jeux qui doit être démolie dans le cadre du projet d'atelier partagé et en a fait la demande. Cette association propose également de démonter avant de la réinstaller sur son terrain.

Par ailleurs, la commission jeunesse travaille pour trouver un autre lieu pour l'aire de jeux et a quelques pistes. Après délibération, le conseil accepte de céder cette cabane à l'association des Verger des Couloirs à l'unanimité des présents et pouvoirs (7 voix)

Informations diverses :

- Communication du courrier du Préfet du Jura informant que les seuils fixés par la loi Ferrand pour bloquer le transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes sont dépassés (21 communes représentant 95% des communes et 98% de la population se sont prononcées contre le transfert au 1er janvier 2020) et que par conséquent, ce transfert est reporté au 1^{er} janvier 2026.
- Une personne itinérante séjourne actuellement sur la commune. Le maire et certaines personnes ont fait des démarches pour s'assurer que cette personne est en bonne santé et sans risque pour la population. Elle a été conduite auprès de la Croix Rouge et un signalement a été fait auprès de la gendarmerie qui a assuré que ses papiers sont en règle et qu'elle possède un justificatif de domicile
- Congés d'été : Michel Rouan du 20/7 au 2/09 et Patricia du 3 /08 au 25/08
- Patrick Clément sera présent tout le mois d'août.

Prochain conseil le 9 août 2019 à 20h.

La séance est close à 21h10.

I.HEURTIER

